

JANVIER 2022

LANCEMENT D'UN FONDS CLIMAT.

SCALA PATRIMOINE LANCE « SCALA CONVICTION ENVIRONNEMENT »,
UN FONDS DÉDIÉ À LA TRANSITION CLIMATIQUE, GÉRÉ PAR ECOFI.

Le cabinet de gestion de patrimoine indépendant, Scala Patrimoine, continue d'œuvrer en faveur de la transition climatique en proposant à ses clients un fonds multi-actifs sur le thème de l'environnement.

FICHE D'IDENTITE DU FONDS

- **Société de gestion** : Ecofi
- **Classes d'actifs** : Actions, obligations « vertes » et projets solidaires
- **Thème d'investissement** : Entreprises mondiales contribuant à la transition écologique et énergétique
- **Accessibilité** : Assurance-vie Scala Life (Suravenir), Fonds d'Assurance Spécialisés (contrat luxembourgeois), et comptes-titres

Le monde doit répondre à l'urgence de la crise environnementale. Une problématique sur laquelle Scala Patrimoine sensibilise ses clients depuis de nombreuses années. Ce défi immense s'accompagne aussi de nombreuses opportunités d'investissement, dans le prolongement des actions initiées par les États et les entreprises en faveur d'un renouveau énergétique. Fort de ce constat, le cabinet lance le fonds « Scala Conviction Environnement », géré par Ecofi.

UN FONDS MULTI-ACTIFS, RÉSOLUMENT INTERNATIONAL

Ce fonds multi-actifs à dominante actions est destiné à sélectionner des entreprises mondiales responsables contribuant à la transition énergétique et écologique. Concentré sur une trentaine de valeurs, le fonds « climat » se positionne sur sept thématiques de long terme parmi lesquelles les transports, la technologie de l'information et l'économie circulaire. Les valeurs sont sélectionnées en donnant la priorité aux émetteurs innovants dont l'activité entre dans le champ de la transition énergétique et écologique – les éco-activités – et concourent ainsi à une « croissance verte ».

De plus, les équipes d'Ecofi mettent en œuvre, en amont de l'analyse financière, une méthodologie d'analyse propriétaire « Impact ISR », qui permet de sélectionner les entreprises les plus engagées en termes Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance, d'exclure certains secteurs (armement controversés, charbon, tabac...) et les paradis fiscaux et d'écarter les entreprises impliquées dans des controverses graves.

Dans un univers d'investissement résolument international, le portefeuille peut ainsi être investi :

- sur des actions en direct : entre 60 % et 95 % ;
- sur des obligations vertes : entre 0 % et 35 % ;
- et financer des projets solidaires : entre 5 % et 10 % de l'encours net global.

DONNER ENCORE PLUS DE SENS AUX INVESTISSEMENTS

Afin de disposer d'un impact encore plus important, jusqu'à 10% du fonds est consacré au financement d'entreprises solidaires, et plus précisément à des entreprises non cotées à forte utilité sociale ou environnementale. Une partie des frais de gestion du fonds est également reversée par Scala Patrimoine au profit d'associations œuvrant à la protection de l'environnement.



LAURENT VIDAL.

Directeur du développement, Ecofi

« Nous sommes ravis d'accompagner Scala Patrimoine dans le financement de la transition écologique et énergétique et les remercions de leur confiance. Convaincus que la finance est un puissant levier pour agir, le fonds Scala Conviction Environnement va permettre d'engager encore davantage de personnes vers des solutions d'investissement d'avenir. Ecofi fête cette année 50 ans d'engagements et d'innovation au service de ses clients. Notre statut d'entreprise à mission et notre raison d'être qui vise à allier performance financière et respect de l'Homme et de la Planète sont les piliers pour avoir un impact positif. »



GUILLAUME LUCCHINI.

Fondateur de Scala Patrimoine, et président de la commission ISR/ESG de l'Anacofi

« Les professionnels de la gestion de patrimoine ont un rôle central à jouer dans la mobilisation de l'épargne en faveur de la transition écologique. Il nous tient ainsi à cœur d'y apporter notre pierre à l'édifice. Dans la continuité de nos actions pour proposer à nos clients une allocation ISR et des solutions d'investissement durable, nous lançons le fonds « Scala Conviction Environnement ». Nous sommes, à ce titre, très heureux que ce véhicule soit géré par les équipes d'Ecofi avec qui nous partageons la même conviction en faveur de la transition écologique. Pour aller au bout de notre démarche, notre cabinet a souhaité que ce fonds puisse aussi disposer de son propre volet philanthropique. Une partie des frais de gestion est ainsi reversée au profit d'associations œuvrant à la protection de l'environnement. »

A PROPOS DE SCALA PATRIMOINE.

Fondé en 2014 par Guillaume Lucchini, Scala Patrimoine est un cabinet de conseil et de stratégie en organisation patrimoniale accompagnant ses clients dans la structuration et la gestion de leur patrimoine en France comme à l'étranger. Rémunéré comme une société de conseil à part entière, sous la forme d'honoraires, Scala Patrimoine conseille ses clients à chaque moment clé de leur vie personnelle comme professionnelle. La défense de leurs intérêts est garantie par une transparence totale de sa rémunération via le statut réglementé de conseil en gestion de patrimoine indépendant.

Présent à Paris, à Marseille et à Genève, le cabinet est engagé dans une approche socialement responsable et ambitieuse de donner toujours plus de sens à notre métier.

A PROPOS D'ECOFI

Ecofi est une société de gestion qui, depuis 1972, prend en compte dans ses décisions d'investissement les exigences de respect de l'Homme et de la Planète ainsi que la qualité de la gouvernance des entreprises. Cet engagement n'a fait que grandir au fil des ans. En juin 2020, Ecofi est devenue la première entreprise à mission française du monde de la gestion, avec l'affirmation de sa raison d'être. Cette démarche s'inscrit dans la continuité avec une gamme de fonds ouverts 100% ISR* et une expertise unique dans les fonds solidaires, avec plus de 80 entreprises financées.

Pour Ecofi, être responsable c'est s'engager auprès de ses clients à choisir les meilleurs actifs pour pérenniser la performance et préserver les intérêts des générations futures. Aujourd'hui, Ecofi inscrit plus que jamais sa démarche sur le long terme, alliant maîtrise, implication et sincérité pour bâtir, Ensemble, des solutions d'investissement durables. Notre signature l'affirme : ACTIFS POUR LE FUTUR.

(*) 100% ISR selon la méthodologie d'ECOFI (hors certains fonds indexés et fonds à gestion déléguée). 9 OPC ont aussi obtenu le Label ISR d'État.

ECOFI est la société de gestion du Groupe Crédit Coopératif, membre de BPCE (agrée par l'AMF sous le n°GP97004).

CONTACTS PRESSE.

Mathilde Salama, directrice communication, Ecofi – mathilde.salama@ecofi.fr

Guillaume Lucchini, associé fondateur, Scala Patrimoine

Aurélien Florin, Directeur éditorial & communication - florin@scala-patrimoine.fr : 06.67.65.53.73

WWW.SCALA-PATRIMOINE.FR

20 rue Royale, 75008 Paris - téléphone : 01 40 13 19 30

7 rue Bailli de Suffren, 13001 Marseille - téléphone : 04 12 04 10 35